

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 2 novembre 2023

L'an 2023 et le 2 novembre à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 26 octobre 2023.

Date de la convocation : 26 octobre 2023

Date d'affichage : 26 octobre 2023

Délibération N° 02-11-2023 / N°175

Etaient présents les membres en exercice : 73

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Etienne Duchateau, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Alain Traisnel, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Christian, Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-François Varoqui, Joël Tourse, Yves Lienne, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Emmanuel Ios, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 85

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Alexandre Hulot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnauld Ricq, Olivier Gallet, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Sidonie Duriez, Alain Debureaux, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Henri Cuvillier, Louis Lambert.

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Philippe Carton suppléé par Fabien Duranel, Richard Skowron suppléé par Ludovic Degouve, Sylviane Evain suppléée par Christine Vasseur Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Michel Petit, Christian Boucly, Geneviève Meurice, Benoit François, René Pruvost, Eric Caron, Chantal Dufresne.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Eric Poulain ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Stéphane Gomès ayant donné procuration à Jean-Marie Dufay, Roland Descamps ayant donné procuration à Lionel Cayet,.

Secrétaire de séance : Patrick Dekeyser

Titre de la délibération : Attribution du marché de travaux « Extension du réseau de collecte et de refoulement des eaux usées sur la commune de Bienvillers au Bois tranches 8 et 9 ».

La séance ouverte, Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 20 octobre 2022 (délibération N°20-10-2022 n°166), les membres de l'Assemblée Communautaire avaient autorisé le Président à lancer une consultation pour la réalisation des travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif sur la commune de Bienvillers au Bois tranches 8 et 9. Le montant des travaux est estimé à 684 948 € HT pour les deux tranches.

Monsieur le Vice-Président explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'une consultation a été lancée en 27 juillet 2023 sur la plateforme de dématérialisation marchespublics596280.fr et dans la Gazette Nord-Pas-de-Calais, cinq sociétés ont répondu à l'avis d'appel public à la concurrence.

La commission des marchés publics s'est réunie le 19 octobre 2023 afin de prendre connaissance de l'analyse des offres du maître d'œuvre AMODIAG. Il est apparu que l'offre la mieux-disante au regard des critères techniques exigés est celle du groupement SAS Gilles DELAMBRE / EHTP Région Hauts de France pour un montant de 514 087,50€ HT pour les deux tranches.

Vu l'avis favorable de la Commission des marchés publics et suite à l'avis favorable du Bureau en date du 24 octobre 2023, Monsieur le Vice-Président propose au Conseil Communautaire de retenir le groupement SAS Gilles DELAMBRE / EHTP pour le marché de travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif sur la commune de Bienvillers au Bois tranches 8 et 9.

Après échanges, l'Assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- d'attribuer le marché de travaux « **Extension du réseau de collecte et de refoulement des eaux usées sur la commune de Bienvillers au Bois tranches 8 et 9** » au groupement SAS Gilles DELAMBRE / EHTP pour son offre de base d'un montant de 514 087,50€ HT soit 616 905€ TTC. sur le budget 602 imputation 2315 - opération 357.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché et les pièces afférentes à son exécution et à son règlement.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/11/2023 et publication ou notification du 09/11/2023

